



Par arrêté n° 23/2018, en date du 19/04/2018, le maire de la commune d'ATTICHES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour le projet de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme du 15 MAI 2018 00h00 au 14 juin 2018 24h00.

Cette enquête concerne :

- ✓ L'ouverture à l'urbanisation de la zone 2 AU
- ✓ La mise en compatibilité du PLU avec le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la vallée de la Marque et de ses affluents
- ✓ Les modifications à apporter pour adopter le règlement aux évolutions législatives et pour une meilleure compréhension de celui-ci.

Monsieur Pierre DELHUVENNE, cadre d'entreprise, retraité, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Lille, en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de présentation de la modification n° 2 du PLU ainsi que le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à disposition du public du 15 Mai 2018 au 14 Juin 2018 à la Mairie d'ATTICHES, aux jours et heures habituels d'ouverture au public soit :

- le lundi de 13H30 à 17H00
- les mardis – mercredis – vendredis de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00
- le jeudi de 9H00 à 12H30 et de 15H30 à 19H30
- le samedi de 9H00 à 12H00

Le dossier de modification sera également disponible en ligne sur le site internet de la commune d'ATTICHES : [www.attiches.com](http://www.attiches.com) du 15 Mai 2018 00H00 au 14 Juin 2018 24h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête à la mairie d'ATTICHES ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire enquêteur  
MAIRIE D'ATTICHES  
45 Rue J. B. Collette  
B. P. 02  
59551 ATTICHES

Ou les adresser par voie électronique à l'adresse dédiée suivante : [attichesmodification2PLU@laposte.net](mailto:attichesmodification2PLU@laposte.net) pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie d'ATTICHES, aux dates et horaires suivants :

- mercredi 16 Mai 2018 de 14H00 à 17H00
- le vendredi 25 Mai 2018 de 14H00 à 17H00
- le samedi 2 Juin 2018 de 9H00 à 12H00
- le jeudi 14 Juin 2018 de 16H00 à 19H00

Le présent avis sera affiché :

- A la mairie d'Attiches et aux différents emplacements réservés à cet effet et répartis sur le territoire : Petit Attiches, Rue de La Neuville, Hameau de Drumetz, Avenue de la Chapelle et à la Mairie,
- Publié sur le site internet de la commune pendant toute la durée de l'enquête, à l'adresse [www.attiches.com](http://www.attiches.com).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie d'ATTICHES, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et à la Préfecture du Nord, et publiée sur le site internet de la commune à l'adresse : [www.attiches.com](http://www.attiches.com).